



**World Meteorological Organization**  
**Organisation météorologique mondiale**

Secrétariat

7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300 – CH 1211 Genève 2 – Suisse

Tél.: +41 (0) 22 730 81 11 – Fax: +41 (0) 22 730 81 81

wmo@wmo.int – www.wmo.int

Weather • Climate • Water  
Temps • Climat • Eau

Notre réf.: CLPA/AGM/HMNDP

GENÈVE, le 15 janvier 2013

Objet: Réunion de haut niveau sur les politiques nationales de lutte contre la sécheresse (11-15 mars 2013)

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, l'Organisation météorologique mondiale (OMM), le Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), en collaboration avec d'autres organismes et programmes des Nations Unies et organisations internationales, organisent une «Réunion de haut niveau sur les politiques nationales de lutte contre la sécheresse» du 11 au 15 mars 2013 à Genève, en Suisse. Le Comité international d'organisation de la Réunion de haut niveau a organisé deux réunions ainsi que des forums électroniques, qui ont facilité l'élaboration du programme de la Réunion de haut niveau et la détermination des résultats escomptés.

L'organisation de la Réunion de haut niveau, qui progresse à grands pas, en est déjà à un stade avancé. Dans le cadre des réunions du Comité international d'organisation et de ses sous-comités, le programme de la Réunion et le projet de déclaration ont été établis. Ce dernier a été envoyé au Ministre des affaires étrangères de votre pays, avec copie à votre attention sous pli séparé en date du 14 janvier 2013.

La Réunion de haut niveau débutera par une séance plénière d'ouverture d'une durée d'une demi-journée (pendant laquelle sera prononcé un discours inaugural majeur), suivie d'un segment scientifique d'une durée de trois jours et d'un segment de haut niveau d'une durée d'une journée et demie. Le programme détaillé du segment scientifique peut être téléchargé à l'adresse suivante: [www.hmndp.org](http://www.hmndp.org).

Il convient de noter que la mise en œuvre effective des résultats de la Réunion nécessite impérativement le soutien et l'approbation de la Déclaration au plus haut niveau politique. Les efforts que vous déploierez pour vous assurer de la participation du plus grand nombre possible de hauts responsables gouvernementaux de votre pays joueront un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs de la Réunion. Je vous encourage à envisager la possibilité de faire partie de la délégation de votre pays.

Aux: Représentants permanents (ou directeurs des Services météorologiques ou hydrométéorologiques) des Membres de l'OMM (PR-6682)

cc: Conseillers en hydrologie auprès des représentants permanents

Compte tenu des ressources limitées allouées à la Réunion, nous espérons que les frais relatifs à votre participation seront pris en charge par votre Gouvernement ou service. Si cela n'était toutefois pas possible, l'OMM pourrait envisager, sur demande, d'accorder une aide financière – sous la forme d'une somme forfaitaire destinée à couvrir les frais de voyage et l'indemnité journalière de subsistance – aux participants venant de pays en développement, des pays les moins avancés et de pays à économie en transition.

L'Organisation accepte une responsabilité limitée en matière de compensation en cas de décès, maladie ou accident imputable à la présence à des réunions ou à l'exercice de fonctions à son service pour des personnes qui ne font pas partie de son personnel et qui sont autorisées à voyager à ses frais et/ou au bénéfice d'une indemnité journalière de subsistance. Ces personnes restent donc entièrement responsables de toute dépense encourue dans des circonstances qui ne sont pas imputables à la présence aux réunions ou à l'exercice de fonctions au service de l'Organisation et il leur appartient de conclure toute assurance sur la vie, assurance-maladie ou autre forme d'assurance qu'elles jugeraient utiles.

Je vous saurais gré de bien vouloir me communiquer votre réponse le **4 février 2013** au plus tard.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



(J. Lengoasa)  
pour le Secrétaire général